

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
Haute-Loire

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT VINCENT**

**Séance du 22 mai 2026
Délibération n°2026-40**

L'an deux mille vingt six, le 22 mai, à la salle du Conseil, à 20h30,

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal sous la présidence de M. Jean-Benoît GIRODET, Maire.

Nombre de conseillers	
En exercice	15
Présents	11
Votants	14

Etaient présents : Jean-Benoît GIRODET, Jean-Charles CHIROL, Claire FRAISSE, Corinne GRANDHAYE, Gilles KACZMAREK, Monique LAGER, Nicolas POLGE, Romain PRADE, Eva-Marie ROBERT, Véronique ROCHE, Gilles TRONCHON.

Absents : Marie-Claude BIGOT, Louis POMMIER, Jean-Christophe PRORIOI et Elodie VALEYRE

Procurations : Marie-Claude BIGOT à Gilles TRONCHON, Jean-Christophe PRORIOI à Gilles KACZMAREK et Elodie VALEYRE à Romain PRADE

Eva-Marie ROBERT a été nommée secrétaire.

Date de convocation : 18 mai 2026.

Objet : Fondation du patrimoine : adhésion.

Le Maire informe les élus de son souhait d'adhérer à la fondation du patrimoine.

Depuis 30 ans, la fondation accompagne villes et villages pour sauvegarder et faire vivre le patrimoine grâce à son réseau de bénévoles et de salariés, elle aide les communes à mobiliser des financements et à transformer les opérations de restauration en opportunités de développement économique, touristiques et social.

Le montant de la cotisation serait de 200 €.

Le Conseil décide à l'unanimité d'autoriser le maire à signer tous les documents afférents à cette adhésion.

La secrétaire,

Le Maire,



Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture du Puy en Velay le
et publication le 01 JUIN 2026

01 JUIN 2026